



PPBE de TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE 2024-2029

RESULTAT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

(Ouvrte du 26 juin au 26 août 2024)

Contenu de l'enquête :

Donnez votre avis sur les propositions d'actions du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2024-2029.

En 2022, Tours Métropole Val de Loire vous avait sollicité afin d'avoir votre ressenti et votre avis sur les principales sources de bruit du territoire et sur leur niveau de nuisance. Les mesures de lutte contre ces nuisances, mises en œuvre ou prévues, vous semblent-elles suffisantes ?

Aujourd'hui, nous vous proposons de réagir aux propositions d'actions du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2024-2029.

Ce document est un programme qui prévoit, pour les 5 prochaines années, les actions en matière de :

- réduction des nuisances sonores,
- préservation des espaces de calme,
- sensibilisation.

Pour ce faire, vous pourrez donner votre avis sur plusieurs propositions d'actions, issues du premier questionnaire, mais aussi sur le traitement de cette problématique par les services métropolitains ou par les autres gestionnaires d'infrastructures. Vous pourrez, à la fin du questionnaire, proposer vos propres actions qui ne figureraient pas parmi les propositions.

Ce questionnaire comporte 5 thèmes et vous prendra moins de 10 minutes pour le compléter.

71 participants à l'enquête.

Thème 1 : Les infrastructures routières

La pose de murs anti-bruit

Pas important 16.90 % (12/71)

Peu important 12.68 % (9/71)

Assez important 22.54 % (16/71)

Très important 47.89 % (34/71)

La réparation des murs anti-bruit

Pas important 14.08 % (10/71)

Peu important 12.68 % (9/71)

Assez important 15.49 % (11/71)

Très important 57.75 % (41/71)

La réparation des enrobés

Pas important 2.82 % (2/71)

Peu important 4.23 % (3/71)

Assez important 16.90 % (12/71)

Très important 76.06 % (54/71)

Le covoiturage

Pas important 23.94 % (17/71)

Peu important 21.13 % (15/71)

Assez important 15.49 % (11/71)

Très important 39.44 % (28/71)

Des radars sonores incitatifs

Pas important 26.76 % (19/71)

Peu important 23.94 % (17/71)

Assez important 15.49 % (11/71)

Très important 33.80 % (24/71)

Des radars sonores répressifs

Pas important 35.21 % (25/71)

Peu important 12.68 % (9/71)

Assez important 7.04 % (5/71)

Très important 45.07 % (32/71)

Thème 2 : Les infrastructures ferroviaires

Le changement du matériel roulant

Pas important 21.13 % (15/71)

Peu important 23.94 % (17/71)

Assez important 25.35 % (18/71)

Très important 29.58 % (21/71)

La rénovation des voies ferrées

Pas important 11.27 % (8/71)

Peu important 7.04 % (5/71)

Assez important 12.68 % (9/71)

Très important 69.01 % (49/71)

La baisse de la vitesse des trains

Pas important 49.30 % (35/71)

Peu important 19.72 % (14/71)

Assez important 18.31 % (13/71)

Très important 12.68 % (9/71)

La création de murs anti-bruit

Pas important 19.72 % (14/71)

Peu important 7.04 % (5/71)

Assez important 26.76 % (19/71)

Très important 46.48 % (33/71)

Un diagnostic sonore de la mise en place de la deuxième ligne de tramway

Pas important 12.68 % (9/71)

Peu important 18.31 % (13/71)

Assez important 16.90 % (12/71)

Très important 52.11 % (37/71)

Thème 3 : Les infrastructures aériennes

La limitation de l'urbanisation des espaces proches de l'aéroport

Pas important	15.49 %	(11/71)
Peu important	14.08 %	(10/71)
Assez important	16.90 %	(12/71)
Très important	53.52 %	(38/71)

La maîtrise du développement des activités aéroportuaires

Pas important	16.90 %	(12/71)
Peu important	12.68 %	(9/71)
Assez important	12.68 %	(9/71)
Très important	57.75 %	(41/71)

Le développement de l'instance de concertation avec les habitants

Pas important	9.86 %	(7/71)
Peu important	9.86 %	(7/71)
Assez important	21.13 %	(15/71)
Très important	59.15 %	(42/71)

Thème 4 : Les installations classées pour la protection de l'environnement (usines)

Une meilleure isolation phonique des bâtiments industriels

Pas important	5.63 %	(4/71)
Peu important	5.63 %	(4/71)
Assez important	22.54 %	(16/71)
Très important	66.20 %	(47/71)

Le changement des machines les plus bruyantes

Pas important	8.45 %	(6/71)
Peu important	16.90 %	(12/71)
Assez important	28.17 %	(20/71)
Très important	46.48 %	(33/71)

Le déplacement de certains sites industriels

Pas important	35.21 %	(25/71)
Peu important	28.17 %	(20/71)
Assez important	14.08 %	(10/71)

Le déplacement de certains sites industriels

Très important 22.54 % (16/71)

Thème 5 : Bruit et biodiversité

Le développement de « zones de calme »

Pas important 19.72 % (14/71)

Peu important 5.63 % (4/71)

Assez important 18.31 % (13/71)

Très important 56.34 % (40/71)

La végétalisation des espaces urbains

Pas important 2.82 % (2/71)

Peu important 5.63 % (4/71)

Assez important 14.08 % (10/71)

Très important 77.46 % (55/71)

La réalisation d'une étude sur l'impact du bruit sur la biodiversité

Pas important 18.31 % (13/71)

Peu important 18.31 % (13/71)

Assez important 15.49 % (11/71)

Très important 47.89 % (34/71)

Observations et propositions d'actions :

1/ Dans l'agglomération il y a beaucoup de mur anti bruit le long de l'autoroute A10 le long de la rocade vers Joue les Tours ou Fondettes et au niveau de Tours centre où il y a beaucoup de circulation intra urbaine il y a les nuisances de l'A10 et aucune protection au niveau de la sortie 21. Le long de l'avenue Georges Pompidou vous avez installé des murs et le long des impasses Croizat et Raspail toujours rien. Nous sommes encore et une nouvelle fois les oubliés.

2/ Il peut être important d'estimer et d'étudier la quantité et l'impact des infra- et ultrasons sur la santé humaine et la biodiversité, car il s'agit de sons dont les bandes de fréquence sont dans la partie inaudible du spectre sonore (< 20 Hz et > 20 kHz), et qui ne sont pas forcément considérés au premier abord. Un certain nombre d'espèces animales (chauve-souris, etc.) et végétales voient leur croissance et leur développement perturbés par des sons inaudibles pour nos oreilles humaines. Serait-il possible de connaître les sources-types d'appareil susceptibles de produire de tels sons, comme des transformateurs électriques, des appareils d'éclairage, des pompes à chaleur, des écrans publics, des condensateurs etc. ? Merci pour le temps que vous accorderez à ma proposition.

3/ Bonjour, Merci de donner la parole aux citoyens, espérons juste que cela ne finisse pas comme la convention citoyenne pour le climat et les cahiers de doléances post gilets-jaunes. Ma famille et moi avons emménagé il y a 5 ans dans l'agglomération tourangelle après 25 ans en région parisienne, ce qui nous permet d'avoir une expérience sur les zones à forte densité de population. Curieusement au niveau bruit nous y avons perdu par rapport à la banlieue parisienne bien que notre logement se trouvait à 70m d'une voie SNCF (Ligne J). Il nous paraît incroyable dans l'agglomération de Tours de voir des semi-remorques en zone urbaine. Ce que nous constatons aussi ici c'est que même lorsqu'ils sont présents les transports en commun ne sont pas privilégiés car ils apparaissent plus lents que la voiture. À mon sens il faudrait réduire l'attractivité de la voiture dans les déplacements urbains. Limiter la vitesse à 30km/h dans toute l'agglomération (la baisse de la vitesse aurait un effet des bruits routiers même sans baisse du trafic) avec une adaptation des infrastructures et un contrôle effectif du respect de cette limitation, car les collectivités se contentent souvent de planter des panneaux 30 sans aménager les routes en conséquence, et pire installent des dispositifs type coussins berlinois qui outre le fait d'avoir une efficacité discutable sur la réduction de la vitesse ont un effet évident sur l'augmentation du bruit. Un système de péage urbain serait bienvenu, je l'ai vu en Norvège où cela fonctionne depuis des dizaines d'années. La taxation des transports individuels doit financer les transports collectifs. Le tramway a aussi à progresser pour être plus attractif, les agents à bord ne sont pas assez présents pour rappeler les règles de civilité. Je suis à disposition s'il s'organise des sessions d'échanges collectifs, car je pense que la complexité du sujet nécessite des confrontations d'idées. Cordialement.

4/ Des contrôles de police nocturnes aléatoires entre 1h et 4h du matin sur les boulevards Wagner/Churchill à Tours pour enrayer les rodéos motos/voitures.

5/ Appliquer la loi et sanctionner les automobilistes dangereux qui font des excès de vitesse importants en centre-ville, ce genre de comportement est extrêmement dangereux et générateur de nuisances sonores considérables.

6/ Des études avant et après travaux pour la réalisation d'une nouvelle infrastructure.

7/ Exemple Pompidou à St Pierre des Corps. Pas ou peu de murs anti bruits pour limiter le bruit de l'autoroute. De plus véhicules circulant à vive allure sur l'avenue Pompidou (à plus de 50km/ heure). Il faut verbaliser plus. Plus de contrôles en fin de journée et le week-end. Ou bien limiter la vitesse. Végétaliser certains endroits afin d'atténuer le bruit des routes.

8/ La mise en place d'ateliers de coconstruction pour avoir un plan vraiment constructif (Balade urbaine, proposition de solution concrète avec l'appui d'expert•e), mettre en place des ateliers de sensibilisation avec des animations et des intervenant•e•s expertes des sujets, mettre en place des réunions publiques dans différents lieux intérieurs et extérieurs. Mettre en place une campagne d'affichage, venir présenter le plan sur des temps forts dans les quartiers. Mettre en place un comité de suivi accessible dès 16 ans.

9/ Bonjour, Tout d'abord merci pour cette consultation. J'habite rue Marceau, les chambres de notre appartement donnent sur la rue Marceau et nous souffrons du bruit routier. Pour être plus précis, nous souffrons du bruit provoqué par une faible fraction des usagers de la route qui modifie l'échappement ou la cartographie de leur véhicule (moto ou voiture). Nous subissons les accélérations bruyantes, les décélérations « pop and bang » jusque tard dans la nuit. Le double vitrage n'y fait malheureusement rien, et le niveau sonore dans les chambres atteint des niveaux non compatibles avec un sommeil serein au passage de ses véhicules. Il en résulte une fatigue et un stress chronique qui nous impacte beaucoup. Les épisodes caniculaires sont extrêmement redoutés car fenêtre ouverte, le sommeil est impossible. Nous avons alors le choix entre 40° dans la chambre, ou 90 db dans les oreilles.

10/ Je pense que la lutte contre ce bruit peut se jouer sur deux axes: - des aides financières pour l'installation de vitrages phoniques dans les appartements les plus exposés - L'installations de radar sonores répressifs dans la rue éventuellement avec abaissement du seuil de déclenchement en horaire de nuit. J'ai lu votre proposition de radar incitatif mais j'ai peur que ce ne soit malheureusement pas suffisant, voire que ça incite à atteindre le plus gros score sonore. La répression fonctionne, j'avais vu la police municipale mettre une contravention au conducteur d'une golf trafiquée qui passait régulièrement, je ne l'ai plus jamais revue après. Merci pour les efforts déjà fait dans cette rue. La piste cyclable double sens est super ! Bonne continuation.

11/ Mise en place de murs anti bruits entre le km 200,5 et km 203,5 pour diminuer le bruit de l'autoroute A10 en direction de Paris pour la commune de Parçay-Meslay. Prolonger la limitation de vitesse jusqu'au péage de monnaie à 110km/h au lieu de 130. Pose d'un enrobé acoustique entre le km 200 et 205 de l'autoroute A10.

12/ Isoler par le biais de murs l'habitat au Nord de Tours (La Milletière) très fortement exposé à la circulation avenue des compagnons d'Emmaüs, rond-point inclus à la jonction de la rue Gustave Eiffel. Un îlot d'habitation subit le passage de très nombreux véhicules de jour comme de nuit. Une butte surmontée d'un chemin piéton longe les habitations et ne fait en aucun cas office d'isolant phonique, ce périphérique en bordure génère, bruit et stress.

13/ Il faut s'appuyer sur l'expérimentation nationale en cours "de constat automatisé des niveaux d'émissions sonores des véhicules en circulation par des appareils de contrôle automatique" parmi quelques collectivités. Cela est prévu par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM). Ces radars répressifs devraient faire un effet, en plus du contrôle technique des deux-roues par exemple. J'ai demandé au Maire de Saint-Avertin de prévoir une implantation rue de Larçay à Saint-Avertin pour réfréner les envies des rouleurs (surtout deux-roues) de faire des grosses accélérations bruyantes dans cette grande ligne droite partant de Saint-Avertin et proche des habitations. Cela ne doit pas empêcher les forces de l'ordre de faire et renforcer les contrôles mobiles surprises. Il y a lieu de réduire le trafic aérien pour diminuer le bruit et aussi pour nous permettre d'atteindre nos objectifs internationaux et nationaux sur le dérèglement climatique. Il y a lieu de sensibiliser la population aussi sur ces problématiques et de développer leurs connaissances sur les conséquences du bruit sur bien des plans, et notamment la santé. L'Ademe avait chiffré le coût social du bruit à plus de 100 milliards d'euros. Bien qu'il y ait eu des politiques publiques dans les années 1960, ce sujet semble avoir été délaissé au profit d'autres sur "l'environnement".

14/ L'aéroport civil est arrivé très récemment, bien après le développement des différentes villes autour de Tours. Actuellement tout au long de la semaine il faut subir le bruit et la pollution des avions civils qui avant le départ de l'armée n'utilisaient pas les couloirs aériens actuels. Depuis quelques semaines il faut maintenant subir le bruit des avions entre 22h30 et 23h00. Plutôt que de chercher des solutions pour réduire le bruit ne laissons pas le bruit s'installer. N'hésitez pas fermer l'aéroport et la région économisera certainement une prime quelle donne à Ryanair. Imaginez tout simplement le trafic aérien à l'aéroport multiplier par deux ou 3... J'ai 63 ans, j'ai toujours vécu à Saint Pierre des Corps et le bruit des trains je l'ai toujours connu, je peux vous assurer qu'aujourd'hui le bruit des trains a été divisé par 2 sur cette longue période.

15/ Éducation de la population, par conférences, affichage, etc. Action préventive sur les difficultés auditives, audiogramme, spécialiste orl, etc.

16/ Un meilleur contrôle et une plus grande répression des nuisance sonores automobiles diurnes et nocturnes : échappements bruyants, musique à très haut volume à toute heure.

17/ Réduire la nuisance sonore des manifestations estivales aux guinguettes du bord de Loire.

18/ Limiter les grands axes à 30km/h, refaire les chaussées, végétaliser.

19/ Plus de contrôle sur les véhicules à 2 roues et radars de bruit.

20/ Mettre des murs anti-bruit dignes de ce nom. Ceux actuellement en place entre Joué les tours nord et Joué les tours sud, datent de plus de 20 ans, le trafic de cette partie du périphérique (qui est la plus empruntée) n'est plus adaptée au trafic routier d'aujourd'hui. Les murs anti-bruit doivent être renforcés ou remplacés. Ils doivent être plus hauts (comme ceux qui sont en place sur la partie du périphérique Nord). Autre solution, afin de baisser le trafic routier et donc diminuer le bruit routier, il faut favoriser l'usage des transports en commun, en baissant le cout! Les tarifs appliqués par Fil Bleu sont très chers.

21/ Concernant la partie ferroviaire, il faut également moderniser les passages non protégés traversant les voies, et qui obligent les conducteurs de train à utiliser leur sifflet systématiquement (140 db SPL => source SNCF). Le sifflet doit être entendu par temps clair jusqu'à 5 km. Donc quand vous habitez à quelques dizaines de mètres le son est à la fois dangereux (risques de traumatisme sonore) pour l'audition mais également intolérable en intensité ! Il en est de même pour le décollage des avions.

22/ Murs antibruit sur les ponts. Pont Mirabeau mais aussi sur les boulevards.

23/ Répression des excès de vitesse (voitures à 100 km/heure sur des routes limitées à 30), déployer une flotte de véhicules électriques en libre-service, contrôler scooter et motos trop bruyants.

24/ Sensibiliser les riverains au calme... notamment entre 06:00 et 22:00. Limiter les scooters et autres motos bruyants dans les zones résidentielles.

25/ Améliorer la qualité des enrobés et consacrer une part du budget plus importante sur l'entretien des chaussées. Améliorer la fluidité du trafic automobile.

26/ Contrôle plus fréquents et verbalisation systématique des deux roues motorisés ne respectant pas la réglementation, et qui pourrissent la vie des habitants vivant en bordure des axes routiers.

27/ Une réelle réfection des routes. Mise en place de parkings relais mieux positionnés et qui permettent aux usagers de pouvoir prendre les transports en communs (et ainsi diminuer le nombre de voitures à l'intérieur de la ville). Actuellement ces parkings relais ne servent quasiment à rien.

28/ Inciter la population à se tourner vers les transports en commun via la mise en place de tarifications unies (bus/tram & train) à l'échelle de la métropole voire du département. Tarifs et fréquence doivent être concurrentiels par rapport à l'automobile.

29/ Stopper la construction de bâtiment et rénover les bâtiments vides afin de pas polluer en construisant sur des zones vertes champs forêts. Remettre les chevaux. Construire des maisons en paille. Fermer tout ce qui est touristique pour éviter les touristes et créer du dynamisme en Touraine. Bref revenir au moyen âge.

30/ Les nuisances sonores selon moi sont principalement à gérer dans les centres ville. Un avion qui passe toutes les 2h dérange nettement moins qu'un rodéo/karting/course sauvage de voitures tunées entre 23h et 3h en plein boulevards Béranger et Heurteloup à Tours. Je suis donc favorable, en ville, à l'installation de radars sonores dissuasifs dans un premier temps, puis répressifs si la dissuasion s'avère inefficace. Dans l'idéal, une présence policière de nuit sur ces

grands axes pourrait avoir un effet plus direct. Nous savons que les nuisances sonores des véhicules sont principalement liées à la vitesse, donc plus de présence policière sur les grands axes, et surtout de nuit (quand on habite en ville on se doute bien que ça va être bruyant dans la journée). Merci pour votre attention.

31/ Inciter à réduire la vitesse routière en ville et diminuer le trafic routier avec un report modal.

32/ Limitation de la circulation de transit en centre de Tours: exemple: limitation de la circulation rue Febvotte pour les véhicules qui n'ont rien à faire dans ce quartier, seulement le traverser à grande vitesse.

33/ Effectuer des contrôles préventif / sensibilisation de l'émission sonores des véhicules.

34/ Le tramway fait un bruit strident, la pollution de métaux lourds acier par le frottement des rails du tramway est une aberration pour l'écologie, la pollution visuelle des lignes aériennes, il serait plus judicieux de mettre en place le trambus comme la ville de Rennes pour un coup de construction moindre ; les 4 lignes de trambus pour un montant de 200 m€, 100% électrique avec 90 000 voyageurs jours, que la nouvelle ligne de tramway prévue pour un coup supérieur à 700 m€, arrêtez de dépenser nos impôts dans des aberrations écologiques, mais comme vous préférez emmerder la population avec vos vélorues.

35/ Mise en place de radar sonores ou effectuer des contrôles réguliers au niveau des livreurs de scooter qui font un bruit important et roulent sur les pistes cyclables sans respecter le code de la route.

36/ Comme fil bleu dépend de la métropole, sensibilisation des chauffeurs à la conduite pour limiter le bruit. Pour le ramassage des ordures ménagères, décaler à 7h min les heures de collecte sauf très grands axes (boulevards uniquement) + réduire à 1 seule collecte par semaine pour les ordures « normales » (et non 2 pour Tours Centre exceptés quartier des halles, vieux Tours et place Jean Jaurès) et maintien d'une collecte pour les ordures « recyclage ».